

# 2011

Rapport annuel d'activité



**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

# Sommaire

## Carte d'identité du Sivom

Le périmètre du SIVOM .....	03
Historique .....	04
La structure politique et administrative .....	04

## Traitement des déchets

Les communes membres .....	05
Le dispositif de maîtrise des déchets .....	06
Les moyens techniques du SIVOM .....	07
L'aspect budgétaire (année 2011) .....	11

## La collecte sélective

Les communes membres .....	13
Le dispositif de collecte sélective par apport volontaire .....	14
Le dispositif de collecte sélective en porte à porte .....	16
L'aspect budgétaire (année 2011) .....	19

## Le traitement des eaux usées

Les communes membres .....	21
Les stations d'épuration du SIVOM .....	22
Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2011) .....	25

## La gestion des réseaux d'assainissement

Les communes membres .....	27
L'entretien des réseaux .....	28
Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2011) .....	29

## L'assainissement non collectif

Les communes membres .....	31
Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) .....	32
Total budget assainissement .....	32

## La communication

Les différents outils .....	33
-----------------------------	----



# Carte d'identité du Sivom

## Le périmètre du SIVOM



## Historique

Confrontées à la nécessité de résoudre les problèmes liés au traitement des déchets et des eaux usées, 12 communes de l'agglomération mulhousienne (Brunstatt, Didenheim, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Pfastatt, Reiningue, Riedisheim, Rixheim et Zillisheim) ont créé le 16 mai 1968 un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Transformé en syndicat « à la carte » le 1er janvier 1993, le SIVOM permet aux communes et regroupements de communes de moduler leur adhésion selon les missions qui les intéressent.

A partir de 2010, la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA) devient Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Elle s'agrandit en intégrant :

- > la communauté de communes de l'Île Napoléon regroupant Battenheim, Baldersheim, Sausheim, Rixheim, Habsheim et Dietwiller ;
- > la communauté de communes des Collines regroupant Riedisheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Brunstatt, Bruebach et Flaxlanden ;
- > les communes isolées d'Illzach, Heimsbrunn et Pfastatt ;
- > la commune de Galtingue qui rejoint m2A le 1er janvier 2010.

Le SIVOM regroupait en 2011, 54 municipalités représentant une population de 279 930 habitants.

Le SIVOM assure des missions de service public dans les domaines de la collecte sélective et du traitement des déchets, ainsi que de la collecte et de l'épuration des eaux usées (collectif et non collectif).

Depuis sa création, le SIVOM a été présidé par MM. Emile MULLER de 1968 à 1981, Joseph KLIFA de 1981 à 1989, Jean-Marie BOCKEL de 1989 à 1990 et Daniel ECKENSPIELLER depuis 1990.

Le SIVOM n'est pas doté d'une fiscalité propre : les communes contribuent par des subventions d'équilibre au budget syndical, chaque mission ayant ses propres clefs de répartition. Le budget assainissement est équilibré, quant à lui avec la redevance assainissement directement perçue auprès de l'utilisateur.

## La structure politique et administrative

### Composition du nouveau bureau suite aux élections du 05/02/2010

Président : Daniel ECKENSPIELLER	
Vice – présidents : André CLAD	1 <sup>er</sup>
Jean-Marie BOCKEL	2 <sup>ème</sup>
Jean ROTTNER	3 <sup>ème</sup>
Bernard NOTTER	4 <sup>ème</sup>
René ISSELLE	5 <sup>ème</sup>
Francis FLURY	6 <sup>ème</sup>
Bernard KLEIN	7 <sup>ème</sup>
Marie-France VALLAT	8 <sup>ème</sup>
Francis HILLMEYER	9 <sup>ème</sup>
Henri METZGER	10 <sup>ème</sup>
Olivier BECHT	11 <sup>ème</sup>
Joseph GOESTER	12 <sup>ème</sup>
Daniel BUX	13 <sup>ème</sup>
Richard LASEK	14 <sup>ème</sup>
Jean-Pierre WALTER	15 <sup>ème</sup>
Monique KARR	16 <sup>ème</sup>
Philippe HARTMEYER	17 <sup>ème</sup>

Yves MARTIN	18 <sup>ème</sup>
Sylvie GRISEY	19 <sup>ème</sup>
Daniel LEGGERI	20 <sup>ème</sup>
Jean HATTENBERGER	21 <sup>ème</sup>
Hakim MAHZOUL	22 <sup>ème</sup>
Fabrice CIARLETTA	Assesseur
André HIRTH	Assesseur
MARYVONNE BUCHERT	Assesseur

### Comité d'administration

77 élus délégués par les communes et structures intercommunales membres. Il s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2011.

### L'organisation administrative :

La direction générale du SIVOM est assurée par M. Régis OCHSENBEIN. Les services administratifs permanents du SIVOM s'appuient en 2011 sur les compétences de 26 personnes : mises à disposition par Mulhouse Alsace Agglomération.

Les grades sont :

- > 1 Directeur général
- > 3 Attachés
- > 2 Attachés principaux
- > 5 Adjoints administratifs de 1ère classe
- > 2 Adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- > 2 Ingénieurs
- > 1 Technicien
- > 2 Techniciens principaux de 1ère classe
- > 3 Adjoints techniques de 1ère classe
- > 4 Adjoints techniques principaux de 2ème classe
- > 2 Agents de maîtrise principaux



# Traitement des déchets



## Les communes membres

Cette mission créée en 1968, a concerné en 2011, 48 communes soit **272 915** habitants selon le recensement de 2011.



\* Froeningen, Heidwiller, Hochstatt, Illfurth, Luemswiller, Saint-Bernard, Spechbach-le-Haut, Spechbach-le-Bas, Tagolsheim, Walheim

## Le dispositif de maîtrise des déchets

### Une politique globale

Dans le cadre de ses missions de collectes sélectives et de traitement des résidus urbains, le SIVOM de la Région Mulhousienne a approuvé un plan de maîtrise globale des déchets en 1990. Ce dernier s'appuie sur un concept de gestion multifilière des déchets dont les principaux objectifs sont :

> développer de façon significative la valorisation matière (récupération, recyclage, réutilisation, réemploi) grâce à un dispositif varié de collecte sélective ;

> valoriser l'énergie potentielle générée par l'incinération des déchets en optimisant les conditions de récupération de l'énergie tout en maîtrisant de façon stricte les conditions de rejet dans l'atmosphère.

La mise en place d'un dispositif complet de traitement et de valorisation permet de prendre en compte, au-delà du regroupement géographique préconisé par le plan départemental, la totalité des acteurs économiques (les ménages et les entreprises) et leurs déchets dans toute leur diversité (ordures ménagères, déchets encombrants des ménages, déchets industriels banals et les déchets hospitaliers).

### Une gestion maîtrisée grâce à une politique de partenariat

Pour développer sa capacité à agir, le SIVOM a noué de multiples partenariats : signature de conventions avec les récupérateurs et les industriels, signature d'un premier Contrat Programme de Durée avec Eco-Emballages le 1<sup>er</sup> décembre 1994, d'un second le 10 janvier 2000, d'un troisième le 27 juin 2005 et d'un quatrième le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (Barème E), et des partenariats financiers et de concertation avec l'ADEME et le Conseil Général du Haut-Rhin.

### Chiffres clés de l'activité en 2011 sur le périmètre du SIVOM

Gisement traité en kg / hab / an	2010	2011	Variation
Population mission « Traitement de Résidus Urbains »	272 274	272 915	+ 0,24 %
Population mission « Collecte Sélective »	262 378	262 886	+ 0,19 %
<b>OM résiduelles incinérées</b>	<b>276,4</b>	<b>274,6</b>	<b>- 0,65 %</b>
Population « Traitement de Résidus Urbains »			
Collectes sélectives par matériau recyclé			
<b>Verre</b>	<b>25,35</b>	<b>26,38</b>	<b>+ 4,1 %</b>
<b>Papier-carton</b>	<b>39,20</b>	<b>40,12</b>	<b>+ 2,3 %</b>
<b>Bouteilles plastiques</b>	<b>2,99</b>	<b>2,53</b>	<b>- 15,4 %</b>
<b>Refus de tri incinérés</b>	<b>3,42</b>	<b>2,48</b>	<b>- 27,5 %</b>
Freinte et stock (*)	<u>2,98</u>	<u>3,70</u>	<u>+ 24,2 %</u>
<b>Total</b>	<b>73,94</b>	<b>75,21</b>	<b>+ 1,72 %</b>
Répartition par mode de collecte			
<b>En apport volontaire (VERRE)</b>	<b>25,35</b>	<b>26,38</b>	<b>+ 4,1 %</b>
<b>En apport volontaire (P/C et Bout.plast)</b>	<b>30,25</b>	<b>30,01</b>	<b>- 0,8 %</b>
<b>En porte à porte (multimatériaux)</b> (sur population CS du SIVOM)	<b>18,33</b>	<b>18,82</b>	<b>+ 2,7 %</b>
<b>OM totales traitées</b> (OM+verre+P/C+bout.plast.+refus tri)	<b>350,3</b>	<b>349,8</b>	<b>- 0,14%</b>
<b>Déchets occasionnels des ménages</b> (déchetteries+collectes d'encombrants + particuliers reçus au CTRI d'Illzach)	212,6	220,4	+ 3,7 %
<b>Dont réseau déchetteries (hors CS)</b>	177	192	+ 8,5 %
<b>CS + Déchets occasionnels des ménages</b>	<b>287</b>	<b>296</b>	<b>+ 3,1 %</b>
<b>Déchets ménagers totaux</b> (OM+collectes sélectives+déchets occasionnels des ménages)	<b>560</b>	<b>570</b>	<b>+ 1,8 %</b>
<b>Taux valorisation matière total sur déchets ménagers du SIVOM</b>	38 %	40 %	+ 4,3 %
<b>Taux valorisation globale matière+énergie</b>	96 %	93 %	- 2,8%

\*La freinte est la différence de tonnage constatée entre les entrants et les sortants d'un centre de tri hors variation de stock, provenant d'une perte en poids due à l'évaporation, aux écoulements de liquide, pertes en ligne de tri, conditionnement...



## Les moyens techniques du SIVOM

Le SIVOM possède un ensemble moderne d'équipements de collecte, de traitement et de valorisation des déchets, efficace et adapté aux objectifs réglementaires des décennies à venir.

### L'usine de valorisation énergétique des résidus urbains de Sausheim :

Implantée à coté de la station d'épuration de l'agglomération mulhousienne sur le ban communal de Sausheim (CD 39 route de Chalampé), sa construction a débuté en avril 1997 et s'est achevée en mai 1999. D'une capacité de 172 000 tonnes, elle traite les ordures ménagères des communes membres, celles des collectivités clientes du secteur 3 et 4, les déchets municipaux, les refus de tri du centre de tri d'Illzach ainsi que des déchets hospitaliers et des boues de station d'épuration.

Cette unité est équipée de deux fours à lit fluidisé rotatif de 10,5 tonnes /heure chacun.

L'investissement global s'élève aujourd'hui à 79 M € compte tenu du montant initial des travaux et des travaux d'achèvement réalisés en 2004 et 2005 et du renforcement des fumées par voie catalytique mis en service fin 2010. Cet investissement a été subventionné de manière importante par le Conseil général du Haut-Rhin et l'ADEME. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les industriels conventionnés au titre de l'incinération des boues ont financé également cette usine.

En 2007, le SIVOM a pris la décision de renforcer le traitement des fumées de l'usine d'incinération en optant pour un traitement catalytique (SRC) des oxydes d'azote (NOx) et des dioxines furannes. Cette solution technique permet d'abattre la teneur en NOx dans les fumées à des valeurs inférieures à 80 mg/Nm<sup>3</sup>.

En ce sens, le SIVOM a fait le choix d'anticiper sur l'évolution future de la réglementation pour les oxydes d'azote. Ce traitement complémentaire des fumées par catalyse a l'avantage également de permettre de traiter conjointement les dioxines et furannes, afin de sécuriser de manière pérenne leur rejet sous le seuil de 0,1 ng/Nm<sup>3</sup>.

Cette solution est la plus fiable en l'état actuel des technologies. Elle n'a aucun impact négatif sur le fonctionnement de l'usine et la qualité des eaux industrielles rejetées vers la station d'épuration.

Sur le plan financier, il s'agit d'un investissement lourd de plus de 12 M € environ, toute assistance technique comprise. Les travaux ont été réalisés par la société Hamon Environnemental.

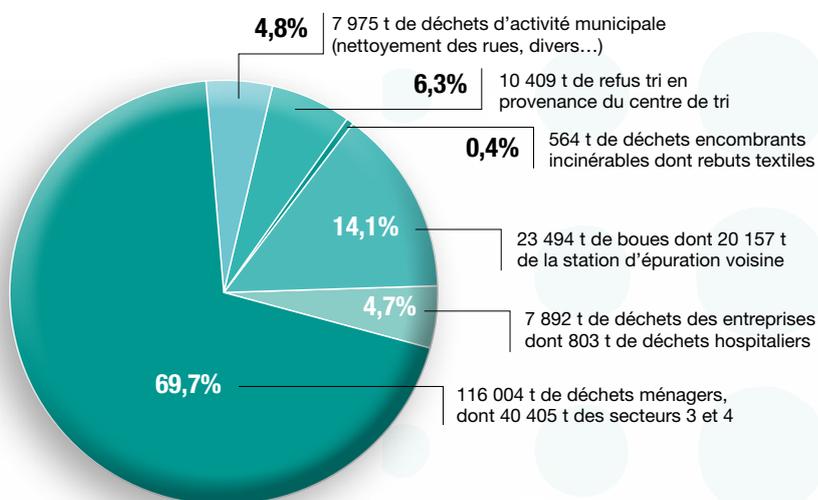
### Résultat 2011 de l'activité d'incinération

En 2011, l'usine a réceptionné 166 338 t de déchets contre 162 540 t en 2010, soit 2,3% en plus. Les graphes page 08 indiquent les répartitions des déchets en entrée sur site, leur élimination, ainsi que la production de résidus d'incinération.

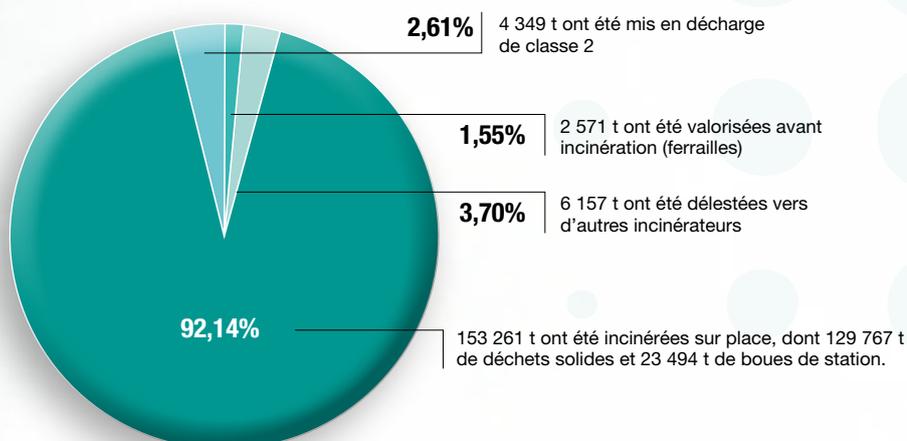
Une fraction des déchets a été déléguée vers d'autres usines d'incinération et centres d'enfouissement techniques de classe 2 (CET) pendant les arrêts techniques de maintenance qui se déroulent 2 fois par année en avril et octobre en général.



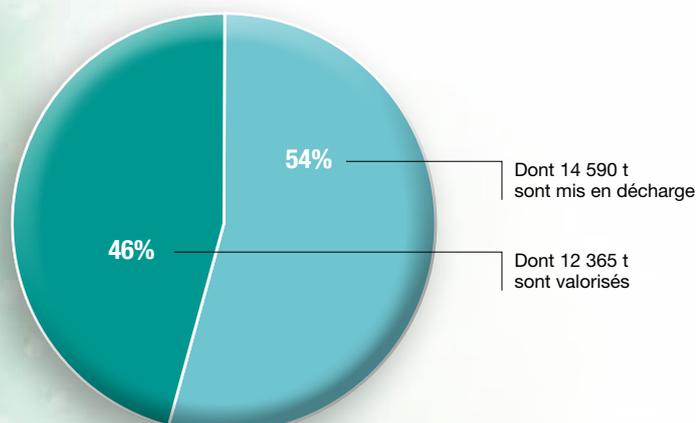
## Tonnages réceptionnés à l'usine d'incinération de Sausheim : 166 338 t



## Bilan de l'incinération sur place et du délestage vers d'autres exutoires : 166 338 t



## Résidus d'incinération (26 955 t) : élimination et valorisation matière



## La production d'énergie

La production d'énergie en 2011 a été de 58 197 MWh, supérieure de +28 % par rapport à 2010. Elle a été valorisée exclusivement sous forme électrique. Cette électricité a été utilisée d'une part pour auto-alimenter l'usine d'incinération (49 % soit 285 343 MWh), en seconde part pour alimenter la station d'épuration des eaux usées (19 % soit 11 079 MWh), et en troisième part revenue à EDF (32 % soit 18 775 MWh).

La production énergétique est donc remontée en 2011 à un niveau plus conforme à la capacité de production de l'usine. Rappelons que 2010 avait été exceptionnellement faible en raison de pannes successives du turbo-alternateur, des chaudières, et de l'arrêt prolongé pour le raccordement de l'unité de traitement catalytique, ce qui avait compromis la production d'énergie.

A titre de comparaison, cette valorisation énergétique peut constituer l'équivalent de la consommation électrique de près de 80 000 habitants, ou bien 12 500 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées, ou encore l'équivalent de 37 000 barils de pétrole économisés.

## Résidus d'incinération et valorisation matière

En matière de résidus d'incinération, la valorisation matière concerne d'une part, les mâchefers (11 507 tonnes) qui sont réemployés en technique routière pour la réalisation de sous-couche routière, d'autre part les métaux ferreux (800 tonnes) et les non ferreux (aluminium et divers) issus des mâchefers (58 tonnes), soit au total 12 365 tonnes valorisées. Pour mémoire, pour des contraintes liées à la technologie spécifique des fours d'incinération, les déchets sont également déferraillés avant incinération, soit 2 571 tonnes.

## Contrôle des rejets atmosphériques de l'usine

L'usine est une installation classée pour la protection de l'environnement autorisée par arrêté préfectoral codificatif du 12 mai 2005 et sous la surveillance de la DRIRE. Le site est certifié ISO 14 001. Une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) est en place depuis 2007.

Un suivi continu des rejets atmosphériques (pour les principaux polluants) est assuré par l'instrumentation propre de l'usine, régulièrement vérifiée, complétée par des contrôles périodiques

Les valeurs ci-dessous ont été relevées par un organisme extérieur agréé dans le cadre des contrôles semestriels obligatoires.

Paramètres mesurés les 21 et 22/06/2011	Valeur limite de rejet en moyenne journalière	Unité	Four n° 1 Valeurs	Four n° 2 Valeurs	Respect norme oui/non
Poussières totales	10 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	0,40	0,70	OUI
Carbone organique total (COT)	10 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	0,46	0,89	OUI
Chlorure d'hydrogène (HCl)	10 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	< 0,15	< 0,28	OUI
Fluorure d'Hydrogène (HF)	1 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	< 0,08	< 0,08	OUI
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	50 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	0,89	1,07	OUI
Dioxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	150 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	40,9	48,4	OUI
Monoxyde de carbone (CO)	50 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	5,2	18,7	OUI
Cadmium (Cd) + Thallium (Tl)	0,05 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	< 0,0022	< 0,0011	OUI
Mercure (Hg)	0,05 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	< 0,0014	< 0,0008	OUI
Total des autres métaux lourds(*) (*)	0,5 mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	< 0,0889	< 0,234	OUI
<b>Dioxines et Furanés</b>	<b>0,10 ng/m<sup>3</sup></b>	<b>ng/m<sup>3</sup></b>	<b>0,0026</b>	<b>0,0059</b>	<b>OUI</b>
Température du gaz à l'émission	-	°C	94,9	93,1	
Débit de fumées	-	Nm <sup>3</sup> hum/h	74 606	78 720	
Débit de fumées	-	Nm <sup>3</sup> sec/h	55 445	58 727	
Débit de fumées à 11 % d'O <sub>2</sub>	-	Nm <sup>3</sup> sec/h	51 477	53 005	OUI
Vitesse verticale des gaz	> 12 m/s	m/s	18,6	19,5	OUI

Nota :

- Les concentrations des gaz en polluants à l'émission sont exprimées à 11 % de O<sub>2</sub> sur gaz sec.  
\* Total des autres métaux lourds : Antimoine (Sb); Arsenic (As); Plomb (Pb); Chrome (Cr); Cobalt (Co); Cuivre (Cu); Manganèse (Mn); Nickel (Ni); Vanadium (V)

La campagne de mesure du 2<sup>ème</sup> semestre 2011 montre également des résultats conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

semestriels ou mensuels obligatoires réalisés par des laboratoires accrédités sur les rejets atmosphériques et les rejets aqueux de l'installation.

Les résultats 2011 en sortie de cheminée respectent les exigences réglementaires pour l'ensemble des émissions.

## Surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de l'usine

**La bio-surveillance 2011 par les lichens** présente des résultats pour les dioxines sans risque d'introduction dans l'alimentation car très inférieurs au premier seuil de recommandation pour les lichens (20,0 pg/g) qui est le seuil à partir duquel il est recommandé de procéder à un contrôle des produits alimentaires, lui-même présentant une marge de sécurité importante.

Les métaux sont de l'ordre du bruit de fond sans conséquence, et principalement liés à la circulation automobile.

**De même, la campagne 2011 réalisée par l'APAVE conclut :** « l'UIOM n'a pas d'incidence notable sur les retombées de polluants mesurés en zone d'influence ; les écarts observés entre les zones sous et hors influence et par rapport aux années précédentes sont peu significatifs. »

Les campagnes 2011 de l'APAVE et d'AIR LICHENS aboutissent par conséquent à des conclusions comparables. En conséquence, aucun impact de l'usine d'incinération ne peut être constaté au vu de ces études de surveillance de la qualité de l'air au voisinage de l'usine d'incinération.

## Le Centre de tri pour déchets encombrants ménagers et déchets des communes

Implanté sur la commune d'ILLZACH, il est opérationnel depuis le 23 mars 1999. A partir du 1er août 2002, le SIVOM a repris l'exploitation du centre de tri en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace. Ce mode de gestion a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2010, l'exploitation ayant été confiée à l'exploitant de l'usine d'incinération à partir du 1er janvier 2011 dans le cadre d'un contrat globalisé.

A partir du 1er janvier 2011, l'exploitant privé, la société NOVERGIE, prend en charge la réception, le tri et la valorisation des déchets issus des collectivités, à savoir :

- > les déchets de certains particuliers qui ne peuvent se rendre en déchetterie en raison de la hauteur d'accès limitée,
- > les encombrants issus des 15 déchetteries intercommunales,
- > les déchets encombrants collectés par les communes-membres par le biais des bennes placées périodiquement sur la voie publique,
- > les déchets provenant de l'activité communale ainsi que ceux d'associations pris en compte par les communes,
- > les déchets provenant des collectivités clientes du secteur 3.

Le changement d'exploitation a entraîné également les changements suivants :

- > les déchets des entreprises ne sont plus du ressort du SIVOM à partir du 1er janvier 2011. Ils relèvent de la responsabilité exclusive de l'exploitant qui a la faculté d'accueillir pour son propre compte les déchets artisanaux et commerciaux. Pour cette partie commerciale, la société NOVERGIE verse au SIVOM un loyer annuel en contrepartie de cette autorisation et de la mise à disposition de l'installation,
- > plus aucune collecte sélective n'est triée sur ce site, la totalité du gisement étant globalisée dans le cadre d'un marché unique de tri.

Outre le tri des déchets permettant d'augmenter le tonnage des déchets recyclés, le centre de tri permet d'assurer une préparation par broyage des déchets qui ne peuvent être valorisés. Les déchets, une fois broyés, sont envoyés à l'incinération en vue d'une valorisation énergétique ; cette démarche permet d'éviter le recours à la mise en décharge sauf pendant les périodes d'arrêt de l'usine pour maintenance ou en raison de pannes.

## Bilan 2011 du centre de tri

En 2011, pour cette activité de tri, de valorisation, et de broyage des déchets des collectivités, le tonnage réceptionné a été de 23 412 tonnes.

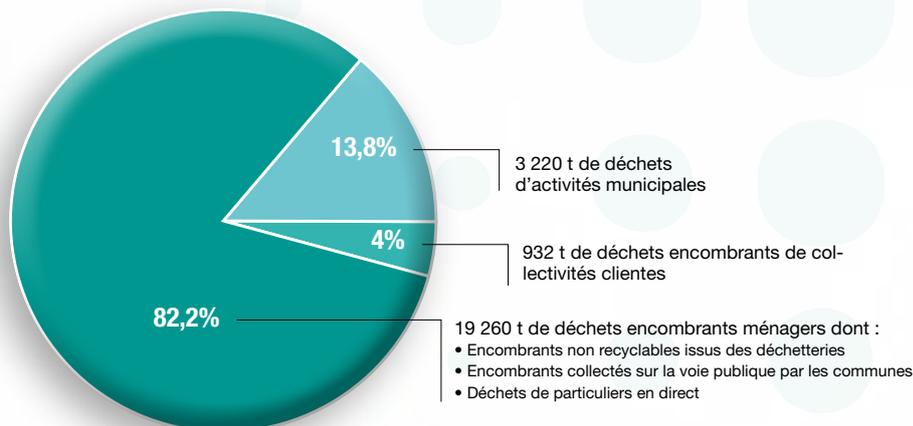
10 263 tonnes (44 %) de refus de tri ont été broyés puis acheminés vers l'incinérateur de Sausheim.

10 417 tonnes (44%) de refus ont dû être délestés vers le centre d'enfouissement technique départemental de RETZWILLER pendant les arrêts de l'incinérateur.

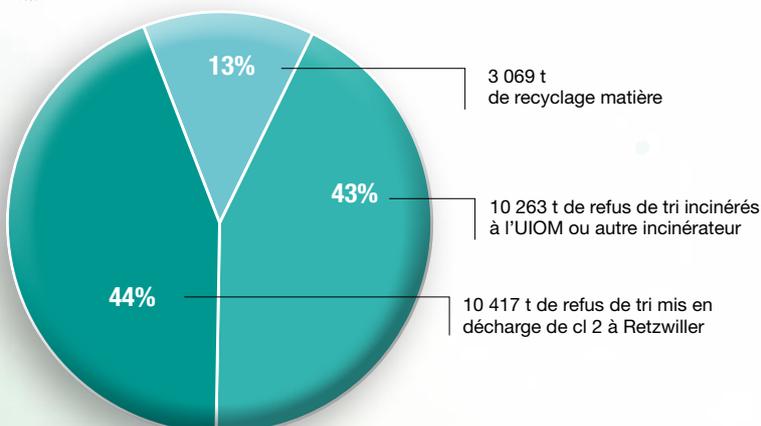
La fraction valorisable a atteint 3 099 tonnes, soit un taux de valorisation brut de 13,1% calculé sur les entrées totales. Si l'on rapporte le tonnage recyclé au tonnage entrant en déduisant les encombrants résiduels des déchetteries qui n'ont plus aucune fraction recyclable (déjà triés), le taux de valorisation s'élève à 43%.



## Tonnages réceptionnés au Centre de tri : 23 412 t



## Bilan : tri et destination des refus : 23 749 t





## L'aspect budgétaire (année 2011)

### Fonctionnement :

dépenses	30 389 409 €H.T.
recettes	50 415 709 €H.T.
<b>dont subventions communales</b>	<b>12 300 000 €H.T.</b>
Tonnages des collectivités	117 593 €H.T.
<b>Soit : 104,60 € HT/tonne</b>	<b>45,07 € HT/habitant</b>

### Investissement :

dépenses réalisées	33 023 721 €H.T.
recettes réalisées	30 546 387 €H.T.





**Verre**

Merci de déposer  
**UNIQUEMENT**

Les bouteilles Les bocaux et pots



NE PAS JETER LES BOUTEILLES  
ET LES BOCaux DANS LES Poubelles  
NON TOUJOURS LES BOUTEILLES RECYCLABLES!

**BIEN TOUT**

NE PAS JETER

Les déchets

Les déchets

Les déchets

**CHAUTTE!**  
la poubelle de verre  
est à 20€ l'hectolitre

**Sivam**

**Triez!**  
C'est recyclé



**Sivam**



# La collecte sélective

## Les communes membres

Cette mission créée en 1993, a concerné 38 communes en 2011, soit **262 886** habitants au titre du recensement 2010.

Déchetterie  
Ensisheim



Collecte sélective des déchets

DéchetTRI intercommunale

# Le dispositif de collecte sélective par apport volontaire

Le SIVOM de la Région Mulhousienne développe depuis 1993 une collecte sélective multi filières basée principalement sur l'apport volontaire. Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte est du ressort des communes.

### Le réseau intercommunal de déchetteries

Il existe un réseau de 15 déchetteries intercommunales sur le périmètre du SIVOM situées à Bantzenheim, Brunstatt, Chalampé, Illzach, Kingersheim, Mulhouse-Bourzwiller, Mulhouse-Coteaux, Mulhouse-Hasenrain, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim et Wittenheim.

Ce réseau de déchetteries permet de collecter les déchets ménagers occasionnels des particuliers, et de recycler de très nombreux produits.

Citons également la réception directe sur le Centre de tri d'Illzach de particuliers ne pouvant accéder sur nos déchetteries compte tenu du gabarit de leur véhicule (présence d'un limiteur de hauteur à l'entrée des sites). 2 064 tonnes de déchets ont été ainsi réceptionnés en 2011.

Les catégories de tri sont nombreuses. Au tri traditionnel des ferrailles, déchets verts, gravats, bois, encombrants, des emballages ménagers (verre, papiers et cartons d'emballages, bouteilles plastiques) se sont rajoutés en 2007 les déchets d'équipements électriques et électroniques (petits et gros appareils électroménagers, réfrigérateurs, écrans de télévision, ordinateurs...), ainsi que les lampes fluorescentes et basses consommations usagées qui doivent être récupérées et traitées. Les déchets spéciaux dont certains toxiques sont récupérés sur la majorité des déchetteries (peintures et solvants, produits chimiques, piles, batteries de voiture, cartouche d'encre d'imprimante,

mantes usagées, huiles de vidanges). Les huiles de friture et les vêtements usagés complètent les catégories de tri qui s'élèvent au total à 20 sortes différentes.

Ce réseau de déchetteries contribue à une bonne gestion des déchets ménagers occasionnels tout en protégeant notre cadre de vie. Il évite la prolifération des dépôts sauvages, et permet à la population de se « débarrasser » de déchets à fort pouvoir de pollution s'ils sont jetés n'importe comment.

En 2011, 50 548 tonnes de matériaux dits « occasionnels » ont été collectés sur l'ensemble du réseau (hausse de 8,6% par rapport à 2010).

A ce tonnage, se rajoutent 5 498 tonnes de verre, de papier-cartons et de bouteilles plastiques qui sont également collectées dans toutes les déchetteries en parallèle des collectes sélectives dédiées à ces « matériaux » (points d'apport volontaire et porte à porte). Au total, ce sont donc 55 744 tonnes qui ont été collectées par le biais des déchetteries.

Le bilan de sortie des déchetteries est le suivant :

- > **392 t de déchets spéciaux** (DTQD, batteries, piles, huiles de vidange, lampes et tubes) ont été dirigées vers les filières spécifiques de traitement et de valorisation ;
- > **33 877 t de matériaux** ont été dirigées vers des filières de recyclage (Déchets verts,...) ;
- > **16 278 t de déchets encombrants résiduels non valorisables** ont été transférées au centre de tri d'Illzach ; 50 % ont été broyés pour être incinérés et 80 % ont été délestés en décharge.

Le taux de recyclage moyen en 2011 sur le réseau de déchetteries en comptabilisant le traitement et la valorisation des déchets spéciaux atteint 71 %.

Ce taux était en 2010 de 71,62 % légèrement supérieur à 2011 ; il témoigne néanmoins d'une très bonne perfor-

mance de tri au niveau des déchetteries intercommunales.

La collecte sélective en apport volontaire dessert l'ensemble du périmètre de compétence du SIVOM.

### Des opérations spécifiques : la collecte de l'amiante

Depuis 2011, des campagnes de déstockage de déchets en fibrociment amiante sont organisées par le SIVOM. Elles comprennent une identification préalable des habitants-détenteurs de déchets amiantés, la diffusion aux participants de l'opération de collecte d'un protocole de manipulation et d'un kit d'équipement de protection individuelle. Le regroupement s'effectue le samedi sur le centre de tri d'ILLZACH, par le biais d'un prestataire agréé, la société FERRARI à Wittelsheim, qui prend en charge la collecte, le transport et le traitement des produits vers une filière réglementaire. Une participation de 50 € HT / tonne est demandée aux bénéficiaires de l'opération, et le SIVOM reçoit une subvention de l'Agence Départementale de la Maîtrise des Déchets du Haut-Rhin qui prend en charge les frais de conditionnement et de transport. Les quantités sont limitées à 500 kg maximum par famille.

Le secteur de SAUSHEIM, BALDERSHEIM, BATTENHEIM a initié cette nouvelle démarche de collecte au printemps 2011. **10 tonnes** de fibrociment amiante ont été collectées auprès de 29 habitants de ce secteur.

### Des conteneurs de proximité

Pour faciliter le geste de tri, des conteneurs de proximité sont disposés sur la voie publique : on y dénombre 347 conteneurs pour le verre, 184 conteneurs pour le papier-carton et 123 conteneurs et aires grillagées pour la collecte des bouteilles plastiques.

Pratiquement, ces conteneurs sont regroupés sur 412 point-TRI dont :

> **116 point-TRI plus** permettant de collecter les 3 matériaux : le verre, les papiers et cartons et les bouteilles plastiques.

> **69 point-TRI doubles** permettant de collecter 2 matériaux : le verre et les papiers-cartons ou plus rarement les bouteilles plastiques.

> **182 point-TRI simples** composés d'un seul conteneur (principalement pour le verre).

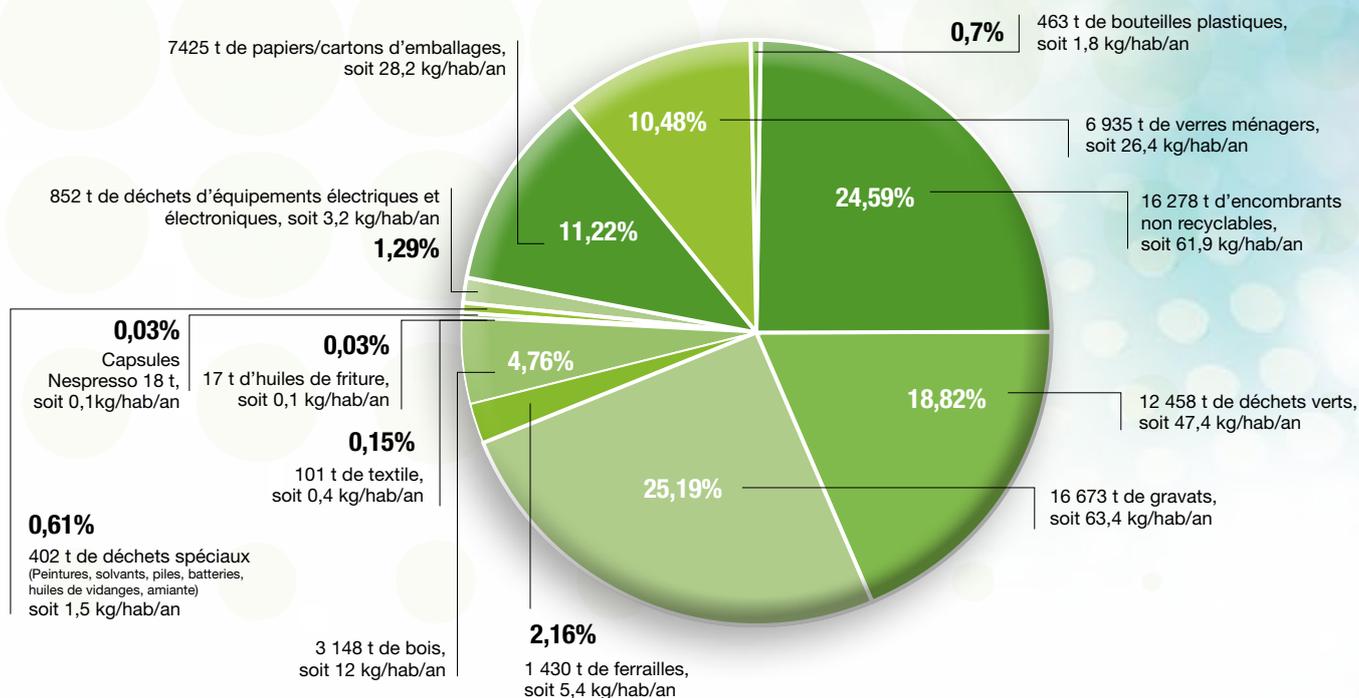
Il est à souligner que les collectes sont organisées en mono matériaux, sauf pour les 14 conteneurs enterrés mis en place en 2011 à Mulhouse - Centre et Mulhouse - Bourzwiller. Les vidanges sont effectuées par le service PUPA de m2A pour le compte du SIVOM au titre de prestations de service.

Ont été collectées en apport volontaire en 2011 :

- 3 958 tonnes de papiers-cartons et de briques alimentaires
- 348 tonnes de bouteilles plastiques
- 5 019 tonnes de verre

En 2011, le dispositif de collecte sélective par apport volontaire (déchetteries et point-TRI) a permis de collecter 66 200 t réparties comme indiqué sur le graphe ci-après :

### Tonnages collectés en apport volontaire (déchetteries et points TRI) : 66 200 t



# Le dispositif de collecte sélective en porte à porte

### Type "Eco-conteneurs"

Elle concerne environ 13 000 habitants, localisés dans les zones d'habitat vertical situées au quartier des Côteaux à Mulhouse, au Parc Ferrier à Pfstatt, dans les quartiers « Forêt » et « Chevreuils » à Lutterbach, le quartier « Bourgogne » à Riedisheim. La collecte sélective au Parc d'Entremont à Rixheim, précédemment incluse dans l'Eco-conteneur, a été intégrée dans la collecte sélective de la commune de Rixheim.

Les immeubles sont équipés de bacs roulants verrouillés operculés (184 bacs de 660 litres et 170 bacs de 340 litres) qui recueillent les papiers-cartons et bouteilles plastiques en mélange ; le ramassage se faisant une fois par semaine (mercredi).

### Type "Bassin potassique"

#### Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables :

Elle concerne les 10 communes du bassin potassique et la commune de Reiningue. Les maisons individuelles sont équipées de sacs jaunes translucides dans lesquels les habitants peuvent jeter les produits recyclables (bouteilles plastiques, papiers – cartons) et d'un bac bleu pour les Ordures Ménagères (OM). Elles disposent également d'un bac vert pour les déchets verts uniquement collecté de début mars à fin octobre. Les immeubles sont équipés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac marron pour les OM. Le ramassage des bacs OM se fait une fois par semaine ; celui des sacs et des bacs de collecte sélective se fait une fois toutes les 2 semaines.

> 2 663 tonnes en mélange pour le Bassin potassique

> 69 tonnes en mélange pour Reiningue

#### Collecte des déchets verts :

Ces communes disposent également d'un bac vert pour les déchets verts, uniquement collecté une fois par semaine de début mars à fin octobre.

> 3 028 tonnes de déchets verts.

### Type "Mulhouse"

Elle a démarré sous forme de test en octobre 2007 sur le quartier de Dornach, une partie du quartier Haut Poirier et la rue Anvers au centre ville, soit 7 000 habitants. Le dispositif technique est le même que celui du bassin potassique, hormis les bacs à déchets verts.

Les fréquences de collecte sont toutefois différentes : 2 fois par semaine pour les OM et une fois par semaine pour la collecte sélective. Un effort important en matière de communication de proximité a été fourni avec le passage systématique d'une équipe de 3 ambassadeurs de tri du SIVOM.

> 343 tonnes en mélange pour ces quartiers.

### Type "secteur de l'Île Napoléon"

Cette collecte sélective a démarré en juillet 2009 sur les 6 communes de l'ancienne Communauté de communes de l'Île Napoléon. La tournée de collecte sélective se fait 1 fois par semaine par le biais des sacs jaunes translucides identiques à ceux du bassin potassique et Mulhouse, sachant que la fréquence de collecte des OM est de 2 fois par semaine.

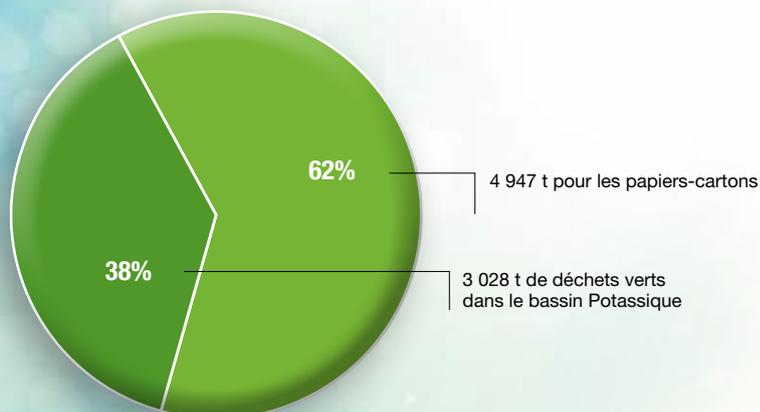
> 1 307 tonnes en mélange pour l'Île Napoléon.

### La collecte des cartons d'emballages du centre ville de Mulhouse

Il existe une collecte sélective des cartons des commerces du centre ville de Mulhouse organisée par le Sivom trois fois par semaine en soirée, avant le ramassage des Ordures Ménagères.

> 307 tonnes de cartons pour le centre ville de Mulhouse.

Tonnages collectés en porte à porte : **7 975 t**



## Le bilan 2011

Collectes sélectives brutes en APPORT VOLONTAIRE	Sur les PointTRI	En Déchetterie	Total	Variation 2010
Papiers cartons et ELA	3 958 t	3 467 t	7 425 t	Stable -0,2 %
Flaconnage plastique	348 t	115 t	463 t	baisse -5,5 %
Verre	5 019 t	1 916 t	6 935 t	hausse +4,3 %
<b>Total</b>	<b>9 325 t</b>	<b>5 498 t</b>	<b>14 823 t</b>	<b>hausse +1,6 %</b>

Pour les papiers-cartons et les flacons plastiques, on constate une très légère baisse au niveau des collectes en apport volontaire (-0,5 %) due à la baisse des plastiques, mais qui est compensée par un accroissement de la collecte en porte à porte.

La collecte du verre a bien progressé en 2011, sans atteindre toutefois le niveau des tonnages de 2009 ; l'effet des campagnes de communication en 2010 et 2011 a probablement eu un effet positif sur la relance de cette collecte.

Collectes sélectives brutes en PORTE A PORTE	Pop.	Tonnages Collectés	Ratio hab/an	Variation 2010 (tonnage)
ECO-CONTENEUR	10 000	224 t	22,4 kg	(*) baisse -33,3 %
BASSIN POTASSIQUE	47 982	2 663 t	55,5 kg	hausse +3,1 %
REININGUE	1 739	69 t	39,7 kg	stable
MULHOUSE-DORNACH	7 000	343 t	49,0 kg	Baisse -19,5 %
ILE NAPOLEON	28 796	1 307 t	45,4 kg	(*) hausse +20,5 %
CARTON CENTRE VILLE MULHOUSE (CVM)	--	341 t	--	hausse +10,4 %
<b>Total hors CVM</b>	<b>95 517</b>	<b>4 606 t</b>	<b>48,2 kg</b>	<b>hausse +2,3 %</b>
<b>Total avec CVM</b>		<b>4 947 t</b>		

(\*) Les fortes variations constatées proviennent du fait que la collecte sélective sur le quartier ENTREMONT à Rixheim est effectuée depuis 2011 par la société VEOLIA qui collecte les tonnages sélectifs de RIXHEIM. De sorte, ce quartier n'est plus comptabilisé dans l'ECO-CONTENEUR, mais dans le secteur de l'ILE NAPOLEON.

En 2011, les tonnages collectés en porte à porte ont progressé de +2,3% (+2,8 % avec le CVM).

Collectes sélectives brutes TOTALES	Pop.	Tonnages Collectés 2011	Ratio hab/an 2011	Ratio hab/an 2010	Variation 2010 (kg/hab/an)
APPORT VOLONTAIRE	262 886	7 889 t	30,0 kg	30,3 kg	baisse -1,0 %
PORTE A PORTE	95 517	4 947 t	51,8 kg	50,4 kg	hausse +2,8 %
Total P/C & PLASTIQUE	262 886	12 836 t	48,8 kg	48,6 kg	baisse -0,4 %
VERRE	262 886	6 935 t	26,4 kg	25,3 kg	hausse +4,3 %
<b>Total CS</b>	<b>262 886</b>	<b>19 771 t</b>	<b>75,2 kg</b>	<b>73,9 kg</b>	<b>hausse +1,7 %</b>

> 61,5 % des tonnages de papiers/cartons et flacons plastiques sont collectés en apport volontaire, dont 27,9% dans les déchetteries.

> 38,5% sont collectés en porte à porte.

## La collecte sélective

### Qualité du tri des papiers, cartons et bouteilles plastiques

En 2011, suite à la globalisation du tri des collectes sélectives dans le cadre d'un seul marché dont l'attributaire est la société COVED, l'ensemble des collectes en apport volontaire et en porte à porte sont triées au centre de tri d'Aspach-le-Haut, appartenant à la société COVED.

Globalement, les refus de tri atteignent 653 tonnes pour 12 836 tonnes collectées, soit un taux global de refus de 5,1 % qui situe le SIVOM parmi les collectivités ayant le taux le plus bas en matière d'erreurs de tri en 2011. Le taux de refus reste plus faible en apport volontaire : 2,5 %. Il est plus élevé en porte à porte, soit 9,2 %, mais malgré tout très performant par rapport à d'autres collectivités.

79 caractérisations ont été réalisées par le prestataire, soit 34 pour les flux multi matériaux, 18 pour les cartons des déchetteries, 18 pour les papiers-cartons en apport volontaire, 6 pour le carton du centre-ville de Mulhouse, et 3 pour le plastique en apport volontaire.

Ces refus de tri ont été incinérés à l'usine d'incinération de Sausheim.

Le taux de freinte\* et de stock au 31 décembre 2011 atteint 7,6 % soit 973 tonnes de la collecte brute.

### La récupération des métaux ferreux et non ferreux avant et après incinération

L'usine de Sausheim est équipée dès sa construction d'un système classique d'extraction des métaux des mâchefers après incinération : déferrailage (aimant) et « courant de Foucault » destiné à récupérer les métaux non ferreux (Aluminium essentiellement).

Depuis le mois de décembre 2004, elle dispose également d'un dispositif d'extraction des métaux (ferreux et non ferreux) sur OM brutes avant incinération.

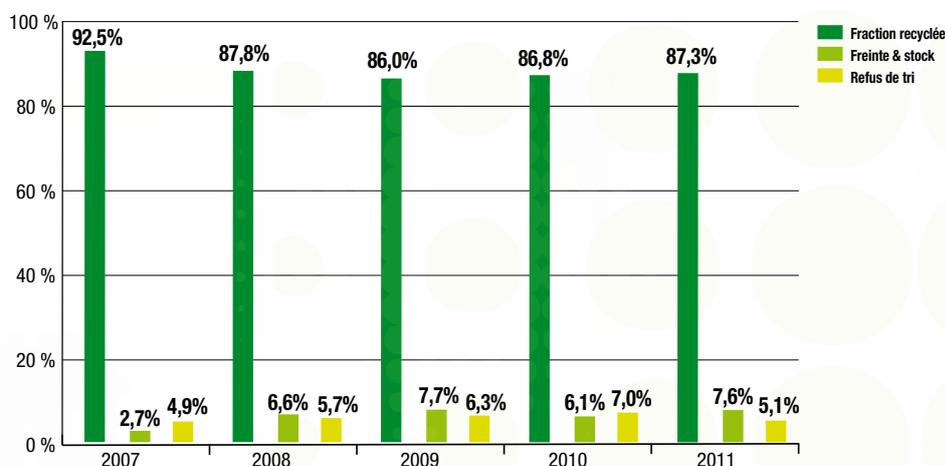
En 2011, nous avons extrait :

- > après incinération sur mâchefers : 800 t d'acier et 58 t d'aluminium ;
- > avant incinération : 2 571 t d'acier.

Ce tonnage est issu de l'ensemble des tonnages réceptionnés à l'usine (y compris les déchets ménagers des collectivités clientes)



Evolution des taux de recyclage, taux de refus, taux de freinte & stock. Période 2007 à 2011



### Le compostage domestique

Dès 2006, le SIVOM, en partenariat financier avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'ADEME, a lancé une opération test de promotion du compostage individuel sur 5 communes pilotes, avec pour objectif de réduire la part des déchets fermentescibles de cuisine dans les ordures ménagères, ainsi que les déchets verts de jardin. Il s'agit d'une démarche très performante pour réduire les déchets à la source, puisque l'on estime sur la base de l'évaluation faite par l'ADEME au niveau national que la réduction des déchets peut atteindre en moyenne :

- > 65 kg/hab/an pour les déchets de cuisine
- > 70 kg/hab/an pour les déchets verts de jardin

Ces actions de sensibilisation et d'information proposaient de diffuser auprès des habitants un composteur de 400 litres par foyer au prix réduit de 15 € TTC, le SIVOM et ses partenaires financiers prenant en charge plus des 60% restant du coût d'achat d'un composteur.

Suite au succès de l'opération pilote, le SIVOM a décidé d'étendre cette démarche sur l'ensemble du périmètre syndical en organisant des journées d'information et de sensibilisation sous forme de salon, avec présentation d'un composteur en fonction, et la possibilité pour les habitants d'acheter et de repartir avec leur composteur. Une conférence sur l'utilisation du composteur, animée par le Directeur de la société ANNA-COMPOST, concluait ces journées.

Ce sont ainsi plus de 30 journées de sensibilisation au compostage individuel qui ont été organisées au total par le SIVOM entre 2006 et 2010 sur l'ensemble de son périmètre de compétence. Aucune campagne n'a été renouvelée en 2011, hormis quelques dizaines de composteurs diffusés pour satisfaire à des demandes directes des habitants.

Voici la répartition des ventes de composteurs durant cette période :

- > 2006 - 2007 : 5 journées, 421 composteurs vendus
- > 2008 : 16 journées, 5 064 composteurs vendus
- > 2009 : 8 journées, 2 849 composteurs vendus
- > 2010 : 4 journées, 2 071 composteurs vendus
- > 2011 : 42 composteurs vendus

A fin 2011, ce sont ainsi quelques 10 500 composteurs individuels qui ont pu être placés chez les habitants dans l'habitat pavillonnaire. Le taux d'équipement obtenu s'avère conforme aux prévisions de l'opération pilote, soit 15% en moyenne, assortis de résultats mitigés pour les grandes communes et des taux supérieurs à 20% pour d'autres communes.

A partir de 2014, le futur programme de prévention des déchets en cours d'élaboration sur le périmètre de Mulhouse Alsace Agglomération devrait relancer la promotion du compostage individuel, avec une réflexion toute particulière dans le domaine de l'habitat collectif.

\*La freinte est la différence de tonnage constatée entre les entrants et les sortants d'un centre de tri hors variation de stock, provenant d'une perte en poids due à l'évaporation, aux écoulements de liquide, pertes en ligne de tri, conditionnement...

## L'aspect budgétaire (année 2011)

### Fonctionnement :

dépenses	5 941 869 €H.T.
recettes	8 668 732 €H.T.
<b>dont subventions communales</b>	<b>3 400 000 €H.T.</b>
Tonnages des collectivités	115 940 €H.T.
<b>Soit : 45,80 € HT/tonne</b>	<b>12,93 € HT/habitant</b>

### Investissement :

dépenses réalisées	126 832 €H.T.
recettes réalisées	355 702 €H.T.







# Le traitement des eaux usées

## Les communes membres

Cette mission créée en 1968, a concerné 33 communes en 2011, soit **254 319 habitants** au titre des chiffres INSEE 2009.



## Les stations d'épuration du SIVOM

Le traitement des eaux usées domestiques et industrielles est mis en œuvre dans les 6 stations d'épuration suivantes : Sausheim, Ruelisheim, Feldkirch, Pulversheim, Berrwiller et Wittelsheim. Les stations de Sausheim, Ruelisheim, Feldkirch et Pulversheim sont gérées par la société Véolia. La lagune à Berrwiller est gérée par le SIVOM et la commune d'implantation. La station de Wittelsheim, confiée à la Société Lyonnaise des Eaux, traite les eaux usées de Staffelfelden, Richwiller et de Wittelsheim.

### La station d'épuration de Sausheim :

#### L'exploitation

Cette station de type biologique est la plus importante du dispositif par sa taille. Mise en service en 1987, elle a été réceptionnée le 01 janvier 1989. Cette station de 480 000 équivalents habitants reçoit chaque année environ 27 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées à traiter.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, un contrat d'exploitation pour une durée de 12 ans lie le SIVOM avec son exploitant, la société Véolia.

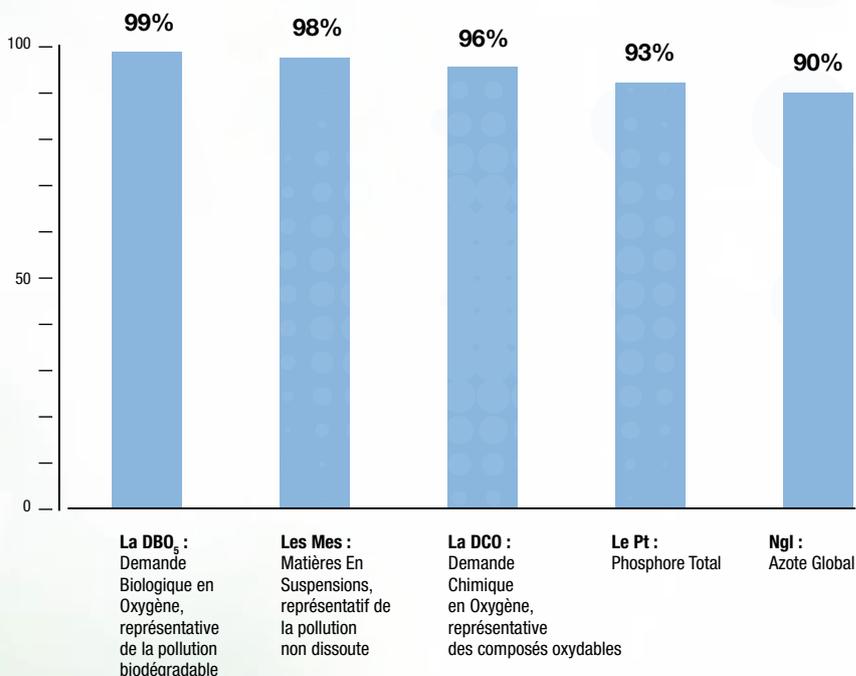
En plus des effluents domestiques des communes de Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Flaxlanden, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Reiningue, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Zillisheim, Zimmersheim, et du Syndicat de la Basse Vallée de la Doller, elle traite les eaux usées des industriels de l'agglomération mulhousienne. Ces sociétés, en raison de l'importance de leurs volumes rejetés et de la qualité de leurs effluents, sont directement associées aux investissements et à la gestion de la station d'épuration par une convention.

La station répond aux normes européennes en matière de traitement de l'azote et du phosphore.

### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > **Volume d'eau traitée :**  
22 320 785 m<sup>3</sup>
- > **Boues produites :**  
21 903 t à une siccité de 26,1%  
dont la totalité a été incinérée
- > **Coût total d'exploitation de la station d'épuration de Sausheim :**  
6 934 199,13 € TTC
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 1 607 386 €

### Rendement épuratoire



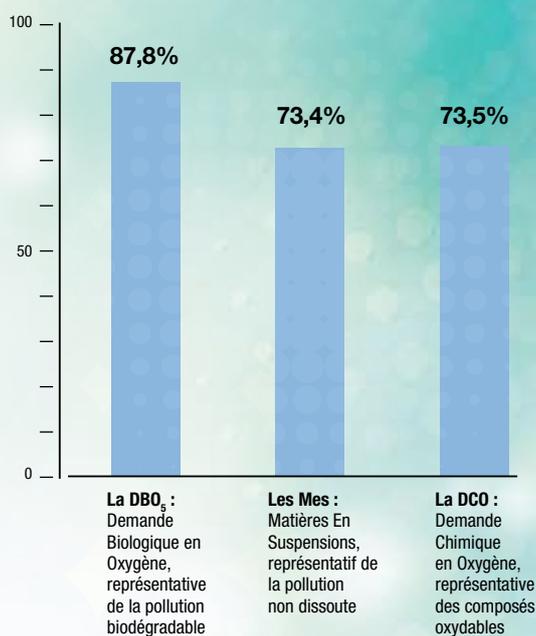
### La lagune de Berrwiller

Cette station, construite en 2004, n'a rien d'une station classique dont les ouvrages sont le plus souvent en béton. Ici, ce sont 3 lagunes, qui font office de bassins : 2 bassins d'aération de 1 773 m<sup>3</sup> chacun, et 1 bassin de décantation de 780 m<sup>3</sup>. Le procédé d'épuration est entièrement biologique, comme dans une station classique. Elle a été réceptionnée fin 2005. La gestion s'effectue en régie, par la commune de Berrwiller. Le coût total de la construction de la station d'épuration s'élève à 534 118 €.

#### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > **Coût d'exploitation de la station d'épuration : 11 702,98 €**
- > **Volume d'eau traitée estimé : 56 940 m<sup>3</sup>**
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) : 4 415 €**

### Rendement épuratoire



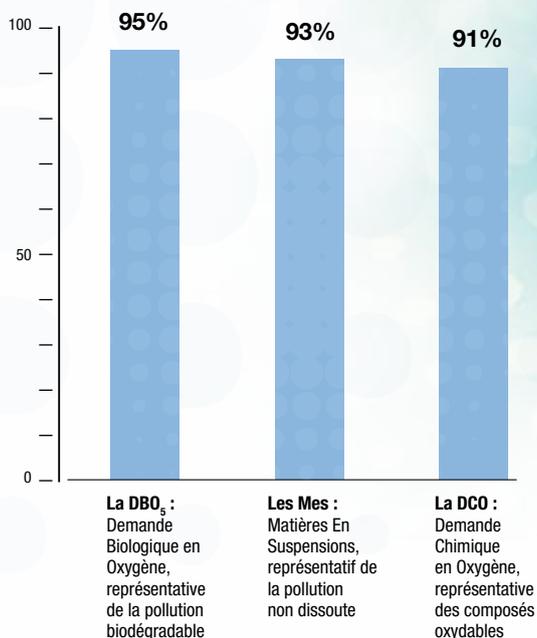
### La station d'épuration de Feldkirch :

Station de type biologique, construite en 1974, exploitée par la société Véolia. Elle traite les eaux usées des communes de Bollwiller et Felkirch.

#### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > **Coût d'exploitation : 119 106,55 € TTC**
- > **Volume d'eau traitée : 635 351 m<sup>3</sup>**
- > **Boues produites : 992 t à une siccité de 1,5% dont la totalité a été incinérée**
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) : 0 €**

### Rendement épuratoire



## Le traitement des eaux usées

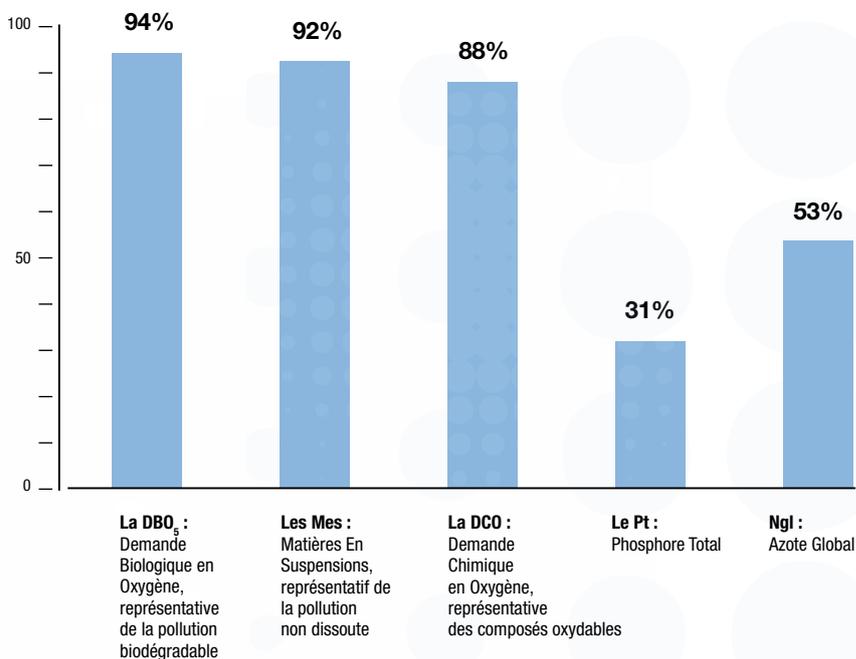
### La station d'épuration de Pulversheim :

Station de type biologique, construite en 1976, exploitée par la société Véolia. Elle traite les eaux usées de la commune de Pulversheim.

#### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > **Coût d'exploitation :**  
85 727,27 € TTC
- > **Volume d'eau traitée :**  
167 597 m<sup>3</sup>
- > **Boues produites :**  
1 491 t à une siccité de 1.5% dont la totalité a été incinérée
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 7 516 €

### Rendement épuratoire



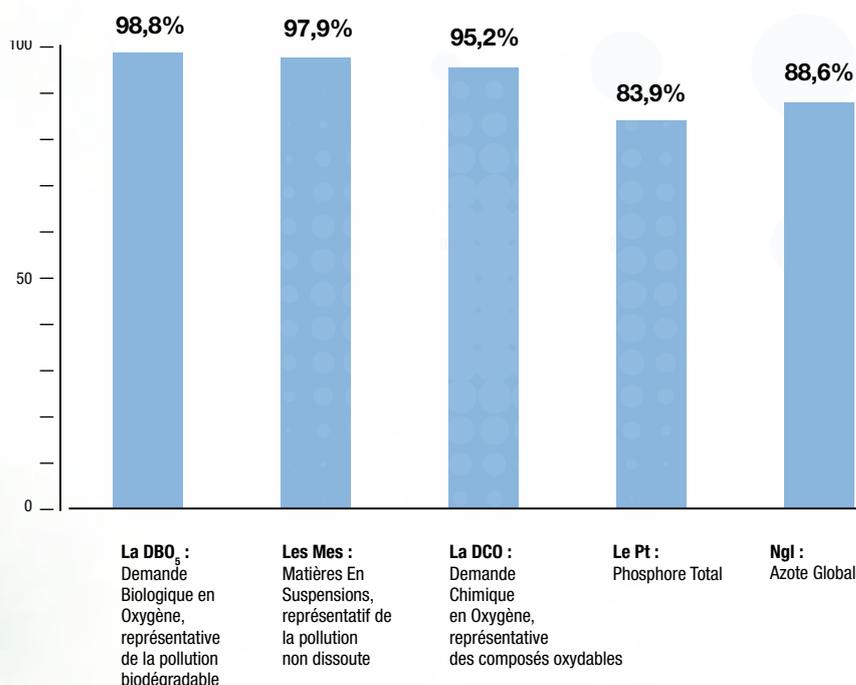
### La station d'épuration de Ruelisheim :

Station de type biologique, construite en 1974, exploitée par la société VEOLIA EAU. Elle traite les eaux usées des communes de Ruelisheim, Wittenheim, Kingsheim, ainsi qu'une partie de celles de Richwiller. Elle traite également celles des communes de Baldersheim et Battenheim, communes clientes du SIVOM.

#### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > **Coût d'exploitation :**  
720 528,21 € TTC
- > **Volume d'eau traitée :**  
2 342 472 m<sup>3</sup>
- > **Boues produites :**  
2 430 t à une siccité de 26 % dont la totalité a été valorisée par compostage
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 305 204 €

### Rendement épuratoire



### La station d'épuration de Wittelsheim :

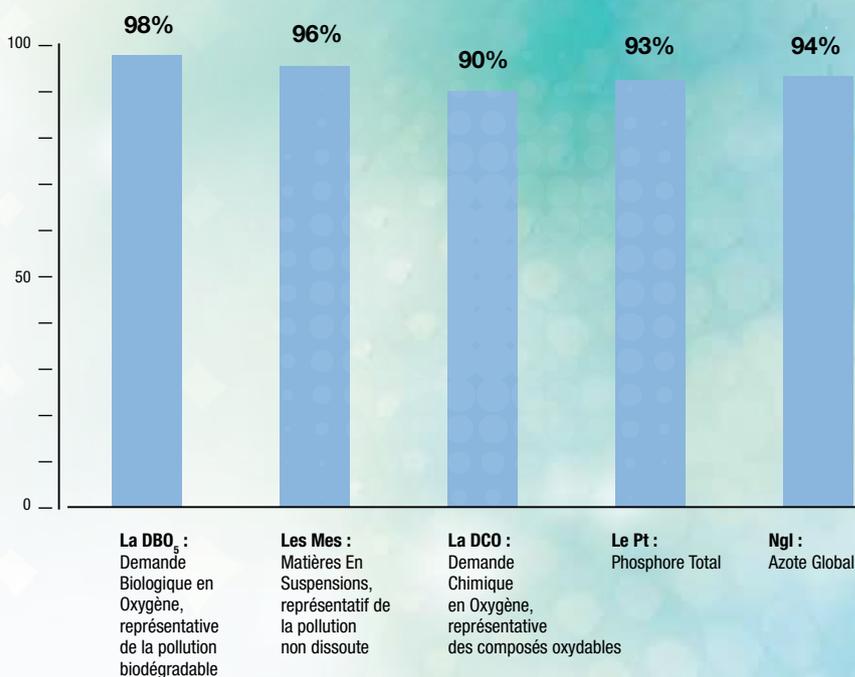
Les eaux usées de Staffelfelden et une partie de celles de Richwiler sont traitées à la station d'épuration de Wittelsheim.

#### Principaux chiffres pour l'année 2011

- > Coût d'exploitation : 350 746 €  
dont 123 474 € à la charge du SIVOM
- > Volume d'eau traitée : 2 115 311 m<sup>3</sup>
- > Prime d'épuration (Agence de l'Eau) : 96 072 €



### Rendement épuratoire



## Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2011)

DEPENSES PRINCIPALES 2011	Montants
STEP Sausheim	23 284,93 €
STEP Pulversheim	11 632,61 €
STEP Ruelisheim	3 755,44 €
Lagune Berrwiller	502,36 €

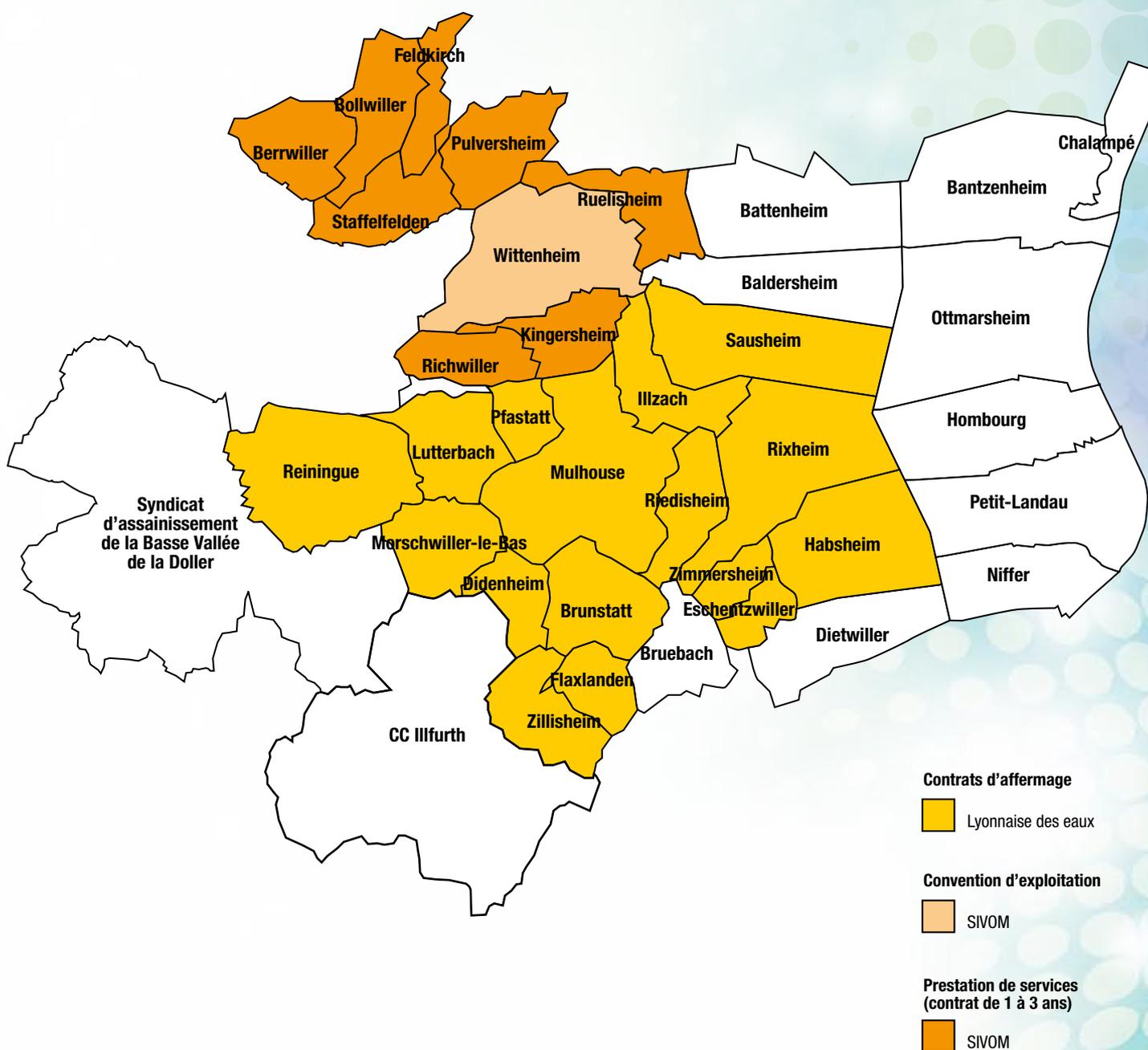




# La gestion des réseaux d'assainissement

## Les communes membres

Cette mission créée en 1993, a concerné 25 communes en 2011, soit **245 033 habitants** (chiffre INSEE 2006).



## L'entretien des réseaux

Les réseaux d'assainissement permettant la collecte et le transport des eaux usées sont gérés soit par des contrats de prestation de service, soit par un contrat d'affermage.

### Le contrat d'affermage

**Lyonnaise des Eaux :**

L'entretien du service de l'assainissement pour 16 des communes membres (Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Flaxlanden, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwillerle-Bas, Mulhouse, Pfastatt, Reininque, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Zillisheim et Zimmersheim) a été confié par un contrat d'affermage le 27 janvier 1993, à la société Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans.

Le service d'assainissement comprend la collecte et l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales dans les limites du périmètre des 16 communes et concerne l'ensemble des ouvrages correspondants, à l'exclusion de la station d'épuration de Sausheim et de ses ouvrages annexes. Il porte également les dépenses liées à son entretien (réparation, remplacement).

Le contrat d'affermage prévoit également la prise en charge par le fermier des annuités d'emprunts initiaux contractés tant par le SIVOM que par les communes membres, afférentes aux travaux d'assainissement réalisés à la date du contrat.

Chaque année, Lyonnaise des Eaux s'acquitte également d'une redevance pour occupation du domaine public. Cette redevance est répartie entre les communes au prorata des m<sup>3</sup> d'eau consommée et soumise à la redevance d'assainissement (916 943 € en 2011).

En contrepartie du service rendu, la Lyonnaise des Eaux perçoit une rémunération dont la valeur est fixée pour la durée du contrat et qui est calculée à partir de chaque m<sup>3</sup> d'eau soumis à la redevance d'assainissement.

### Principaux chiffres pour l'année 2011

<b>longueur totale du réseau</b>	<b>757 272 m</b>
longueur curée	66 166 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	29 703 m
<b>nombre de tabourets-siphons total</b>	<b>22 125</b>
nombre de tabourets-siphons curés	21 712
<b>nombre de contrôle et entretien dessableurs</b>	<b>81</b>
rémunération fermier	0,7634 €/m <sup>3</sup>

### Une convention d'exploitation

Le SIVOM a signé une convention avec la ville de Wittenheim pour l'entretien par ses soins pour le compte du SIVOM de ses réseaux d'assainissement.

### Principaux chiffres pour l'année 2011

<b>longueur totale du réseau</b>	<b>76 171 m</b>
longueur curée	0 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	2 805 m
<b>nombre de tabourets-siphons total</b>	<b>2 856</b>
nombre de tabourets-siphons curés	850
<b>nombre de contrôle et entretien dessableurs</b>	<b>20</b>



## Prestation de service

(contrat de 1 à 3 ans)

Le SIVOM organise chaque année une consultation pour l'entretien des réseaux et autres ouvrages d'assainissement des communes de Berrwiller, Bollwiller, Feldkirch, Kingersheim, Pulversheim, Richwiller, Ruelisheim et Staffelfelden.

## Principaux chiffres pour l'année 2011

<b>longueur totale du réseau</b>	<b>240 420 m</b>
longueur curée	63 648 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	8 349 m
<b>nombre de tabourets-siphons total</b>	<b>9 847</b>
nombre de tabourets-siphons curés	7 268
<b>nombre de contrôle et entretien de Bassins d'orage</b>	<b>2</b>

## Autres missions du service assainissement

nombre de stations de relevage	26
nombre d'enquêtes notaire	1 085
nombre d'instructions PCCU*	872
nombre de demandes de raccordement	286
Accessoires voiries	466

\*Permis Construire Certificat Urbanisme

# Les travaux réalisés par le SIVOM (année 2011)

Outre l'exploitation des réseaux, le transfert de compétence des communes vers le SIVOM a porté sur les investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

Sont exclues de la charge du service intercommunal, les opérations d'aménagement publiques ou privées où la création des réseaux est à la charge de l'aménageur.

Dépenses principales 2011	Montants
Acquisition de terrains	408 574,11 €
Accessoires de voirie	91 693,32 €
Travaux divers	186 577,57 €
Travaux eaux pluviales	86 106,38 €
Travaux rehausse couvercles regard visite	174 988,78 €
Plan de zonage d'assainissement hors bassin potassique	14 124,08 €
Travaux bassins versaux ruraux	579 289,68 €
Puits d'infiltration	21 913,35 €
Contrôle réseau par caméra	20 203,04 €
Renouvellement station de relevage	36 249,31 €
Etude temps de pluie	3 408,74 €
Réhabilitation réseaux	193 012,22 €
Autosurveillance des réseaux	21 970,32 €
Gestion dynamique des réseaux	9 104,55 €
Berrwiller rue des Près	66 094,23 €

Bollwiller rue du Ruisseau	9 026,86 €
Bollwiller /Feldkirch Etude Diagnostic	62 483,19 €
Eschentzwiller Grand Rue	94 137,46 €
Lutterbach rue Briand	193 719,35 €
Pulversheim rue Branly	74 114,79 €
Reiningue rue de Wittelsheim	213 693,55 €
Riedisheim rue Schweitzer	59 154,83 €
Riedisheim rue des Bateliers	130 004,28 €
Ruelisheim rue de Gaulle	2 699,27 €
Sausheim rue Henner	19 316,26 €
Sausheim Grand Rue	383 145,52 €
Staffelfelden rue Mousquetaires	584,34 €
Staffelfelden rue Berrwiller	259 722,73 €
Wittenheim BO n°12/Fossé	43 508,36 €
Zillisheim rue des Fleurs	132 629,99 €
Zillisheim rue de Didenheim	130 125,34 €
<b>Total</b>	<b>3 721 375,80 €</b>

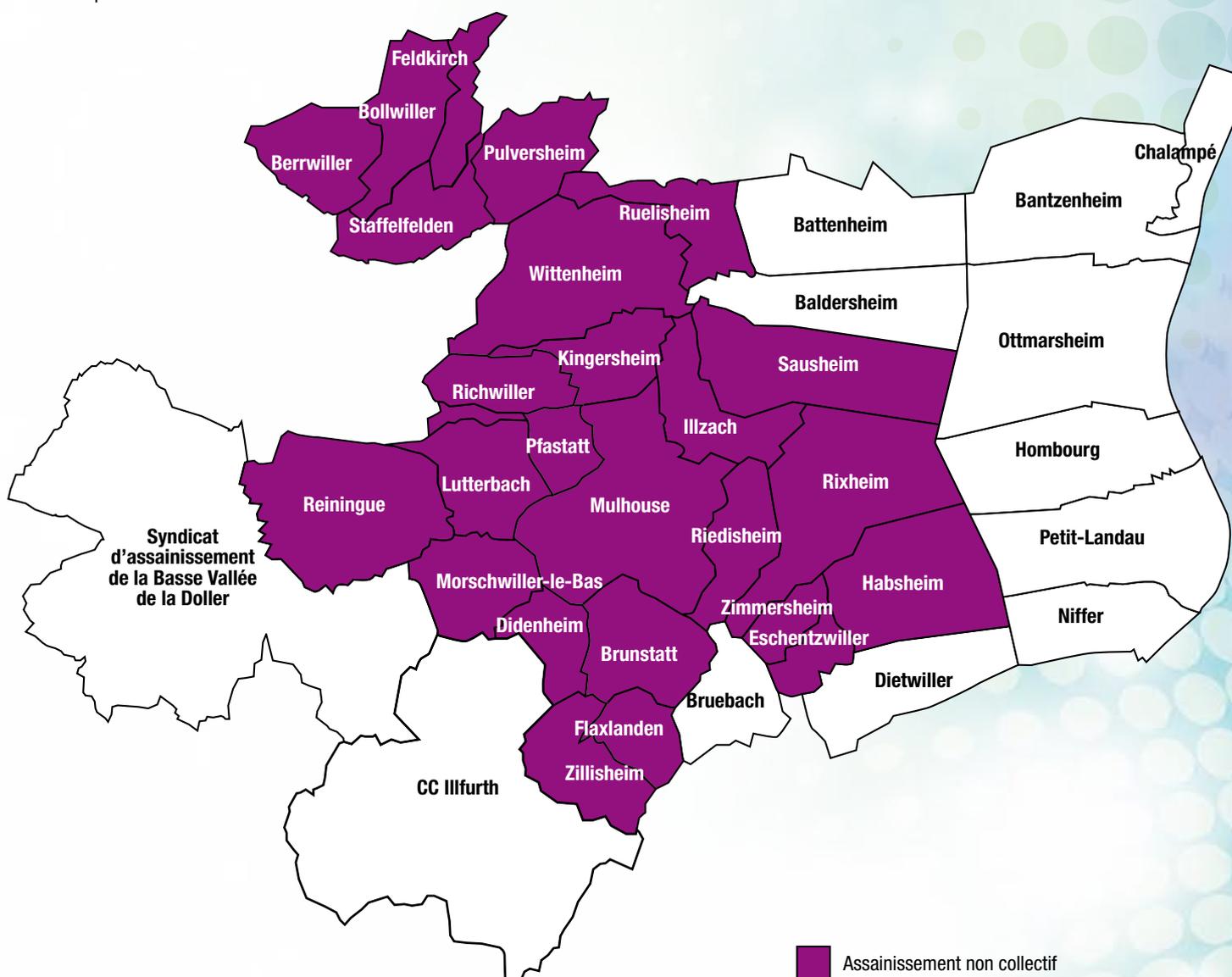




# L'assainissement non collectif

## Les communes membres

Mission créée en 1999.  
En 2011, ce sont 25 communes,  
soit **245 033 habitants** (chiffre  
INSEE 2009), qui sont concernées  
par cette mission.



## Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Les missions qui incombent à ce service viennent en application des dispositions des lois sur l'eau (1996 et 2006) et sont pour l'essentiel :

1. Nouvelle installation :
  - contrôle de conception et d'implantation
2. Installation existante :
  - contrôle diagnostic (ou 1<sup>er</sup> contrôle de bon fonctionnement)
  - contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement
  - contrôle à l'occasion de la cession d'un immeuble.
3. Une installation aux normes des textes réglementaires de 1996 et 2006 est vérifiée tous les 4 ans.
4. Une installation qui est conforme aux normes en vigueur au moment de sa réalisation et qui fonctionne dans les mêmes conditions depuis cette date, est vérifiée tous les 2 ans afin de constater l'apparition éventuelle d'éléments qui perturberaient le fonctionnement actuel de l'installation ; ce qui entraînerait une obligation de mises aux normes.

5. Enfin les installations qui doivent être réhabilitées dans un délai de 6 mois seront contrôlées régulièrement jusqu'à réalisation des travaux. Une fois réhabilitées, elles seront contrôlées tous les 4 ans.

Ce service, classé « service à caractère industriel et commercial », met en œuvre une redevance payée par l'utilisateur et couvrant le coût du service rendu.

Le montant de la redevance d'assainissement non collectif a été fixé comme suit :

### • Parts de la redevance d'assainissement non collectif destinées à couvrir les charges pour :

- le diagnostic initial des installations existantes..... 81,28 €
- le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes..... 81,28 €
- le contrôle à l'occasion de la cession d'un immeuble... 81,28 €

### • Part de la redevance d'assainissement non collectif destinée à couvrir les charges pour :

- le contrôle de la conception et la réalisation des installations neuves..... 173,74 €

### Principaux chiffres pour l'année 2011

<b>Nombre total d'ANC</b>	<b>465</b>
<b>Nombre visites effectuées par le SIVOM en 2009</b>	<b>191</b>
<b>Dont installations conformes (visite tous les 4 ans)</b>	<b>149</b>
<b>Dont installations non conformes sans risque pour l'environnement (visite tous les 2 ans)</b>	<b>306</b>
<b>Dont installations non conformes avec risque pour l'environnement (visite tous les ans)</b>	<b>10</b>

## Total budget assainissement

- > Gestion intercommunale des réseaux d'assainissement
- > Le traitement des eaux usées (épuration)
- > Assainissement non collectif

### Fonctionnement :

dépenses	14 053 115,13 €H.T.
recettes	17 055 618,48 €H.T.

### Investissement :

dépenses	7 305 461,59 €H.T.
recettes	7 419 136,13 €H.T.

### Redevance d'assainissement collectif 2011 : 1,6315 €H.T./m<sup>3</sup>

sauf pour les communes suivantes :

Berrwiller	1,5151 €H.T./m <sup>3</sup>
Bollwiller	1,5151 €H.T./m <sup>3</sup>
Feldkirch	1,5099 €H.T./m <sup>3</sup>



# La communication

## Les différents outils

Pour assurer la promotion de ses activités et la diffusion de son image, le Sivom de la Région Mulhousienne s'est doté de nombreux outils.

Les principaux axes de communication du syndicat concernent : la collecte et le traitement des déchets et la collecte et le traitement des eaux usées.

Les différents outils de la communication publiés durant l'année 2011 :

Deux Vert et Bleu :  
Janvier 2011 :



**Dépliants par secteur :** Le Sivom procède à l'installation de conteneurs enterrés dans certains quartiers Mulhousiens.

Une plaquette d'information distribuée par les ambassadeurs du tri est réalisée par quartier. En 2011 3 quartiers sont concernés : Secteur Lorraine, parking central et Secteur Preiss.



**Un Vert et Bleu Junior.**

Ce document destiné aux écoles primaires du périmètre présentait le thème du VERRE, son histoire, la méthode de fabrication et bien entendu le tri et le recyclage. Distribué et commenté par les ambassadrices du tri, c'est un support grandement apprécié des élèves et enseignants.

**Juin 2011** dont le dossier abordait le thème « pourquoi épurer les eaux usées ? » et la présentation des stations d'épuration du syndicat.

Edité en 125.000 exemplaires il est distribué en toutes boîtes aux lettres du périmètre syndical. Ce numéro abordait également les thèmes du tri du verre, la mise en place d'une géolocalisation des points TRI, la collecte spécifique des déchets d'amiante mais également une présentation du canal de rejet des eaux épurées, une interview d'une technicienne du service exploitation, les prescriptions en matière d'assainissement non collectif en cas de vente d'une maison d'habitation et l'harmonisation des tarifs avec la généralisation de la part fixe.



**La réédition du guide du tri** version 2011 présentant le dispositif de collecte sélective. Commun à tout le monde, il présente de façon panoramique les déchets recyclables ainsi que les différents contenants. Et l'édition de petits flyers « comment bien trier ses déchets ».



**Mai 2011 :** Présentation des services du SIVOM avec la tenue d'un stand au parc expo de Mulhouse le week-end du 15 mai. Le périmètre du syndicat, ses missions, maquette de présentation de la station d'épuration de Sausheim, distribution de brochures.

## La communication



De nouvelles affiches de présentation ont été élaborées pour l'occasion présentant les principales installations du syndicat, le périmètre et les missions.



### La sensibilisation des scolaires :

Comme chaque année depuis 2000 des actions de sensibilisation en milieu scolaire ont lieu dans les classes maternelles, élémentaires mais également dans les structures périscolaires.. L'action phare de ce programme est le jeu « trigolo » dont le principe est basé sur un trivial poursuit grandeur nature sur la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets. De nombreux ateliers sont également proposés (les ateliers de rouletaboule, fabrication de papier recyclé, compostage individuel). Au total 6418 élèves ont été sensibilisés en 2011 dans 267 classes.



Réalisation d'un flyer présentant « les 10 commandements de l'utilisateur » en matière d'assainissement avec le détail des services rendus par le SIVOM à la population en matière d'assainissement.

### La campagne sur le tri du verre :

En 2011, le Sivom a fait le choix d'un focus sur la collecte spécifique du verre afin de relancer l'attention sur ce déchet recyclable à l'infini et de réactiver les efforts de tri sur ce matériau collecté de manière sélective depuis plus de 30 ans.



L'objectif du syndicat est donc de redonner envie aux habitants de trier le verre tout en limitant les erreurs de tri. Le choix d'un marketing direct permettant d'aller directement au contact des habitants a été fait.

La communication a donc porté sur différents aspects :

- campagne d'affichage, mailing en toutes boîtes aux lettres et distribution d'un sac de pré-collecte compartimenté avec l'aide des mairies du périmètre ;
- nettoyage de tous les points tri avec réalisation de nouveaux autocollants avec les consignes de tri.

Le résultat a été concluant : en milieu rural le taux de distribution oscille entre 35 et 52 % ; en milieu urbain entre 3 et 20 %.

**Mettez-vous  
AU VERRE**



**Trions mieux ! Trions plus !**

...nos pots, bocaux et bouteilles en verre.  
Ensemble préservons notre environnement.



**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex  
Tél 03 89 43 21 30 - e-mail : [contact@sivom-mulhouse.fr](mailto:contact@sivom-mulhouse.fr)  
Site internet : [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)